

Manuel de géopolitique

## 18 - Les rivalités politiques

mercredi 5 avril 2023, par [Patrice GOURDIN](#)**Citer cet article / To cite this version :**[Patrice GOURDIN](#), **18 - Les rivalités politiques**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 5 avril 2023.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

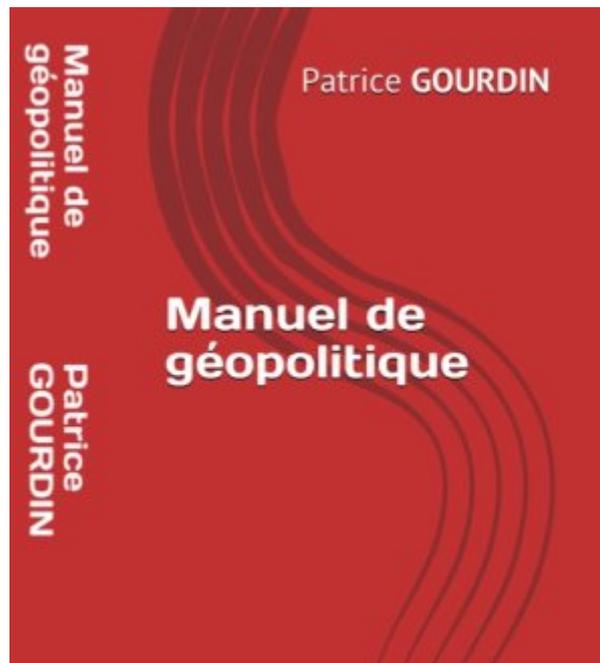
Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**Pourquoi les rivalités politiques doivent-elles être étudiées lors d'une crise géopolitique ? Comment intégrer à l'étude géopolitique la démocratie, la légitimité, le compromis sociopolitique, les factions, la violence, la guerre civile, l'exclusion, la domination étrangère ? Réponse à partir d'un extrait gratuit d'un ouvrage de référence de Patrice Gourdin, "Manuel de géopolitique".**

Le champ du **politique** est vaste : pris au sens le plus général de ce « qui concerne les Le champ du **politique** est vaste : pris au sens le plus général de ce « qui concerne les gouvernements des hommes entre eux [1] », il touche à **tous les aspects de l'organisation d'une société humaine**. Polymorphe, le politique est, également, omniprésent : la question de la forme, de la détention, de l'organisation et de l'emprise du **pouvoir** se pose dans toute société. En effet, ce dernier est indispensable au gouvernement des hommes, même s'il revêt de multiples formes. Aussi, quel que soit son mode d'administration, un groupe humain connaît des rivalités, des débats ou des affrontements de nature politique. Selon que leur mode de régulation et ses décisions sont acceptés par tous, ou non, les contentieux se règlent pacifiquement ou peuvent déclencher des conflits. L'ampleur du domaine ne permet pas de tendre à l'exhaustivité en quelques pages. Aussi, n'aborderons-nous que certains aspects de la vie politique, ceux que l'actualité récente a mis en avant : la démocratie, la légitimité, le compromis sociopolitique, les factions, la violence, la guerre civile, l'exclusion, la domination étrangère.



**Patrice Gourdin, "Manuel de géopolitique", éd. Diploweb, via Amazon.**

D'un clic sur sa couverture, vous pourrez vous procurer ce livre broché à des conditions très avantageuses. Patrice Gourdin, "Manuel de géopolitique", éd. Diploweb, via Amazon. Une référence à ne pas manquer.

Il existe une grande **variété** de manières d'exercer le pouvoir et d'administrer un État. La science politique s'emploie à les décrire et à les analyser. La presse rend compte de leur fonctionnement et peut également, lorsqu'elle est libre, exprimer un jugement à ce sujet. Un

quotidien ou un hebdomadaire peuvent donc exposer d'une part les faits et leur signification, d'autre part le point de vue individuel du journaliste ou ses préférences partisans. L'analyse géopolitique doit prendre cette considération en compte : les articles du premier type permettent de décrypter une situation, ceux du second type nous éclairent sur les motivations - réelles, feintes ou supposées - des différents acteurs politiques.

Depuis 1945, consécutivement à la victoire sur les dictatures de l'Axe, la **forme démocratique** de gouvernement est mise en avant. Mais, durant la Guerre froide, la polémique fit rage au sujet de ce que recouvrait exactement cette formule, ce qui explique que le terme ne figure pas dans la Charte des Nations Unies, en particulier ni dans son préambule ni dans la définition de ses buts et principes. L'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 précisait bien que « la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote [2] ».

Mais il fallut attendre 1996 pour que le Comité des droits de l'homme des Nations Unies explicite la notion d'"élections honnêtes" et 2000 pour que la Commission des droits de l'homme des Nations Unies inclue le pluralisme dans les conditions nécessaires [3]. La disparition des démocraties "populaires" à partir de 1989 semble avoir tranché en faveur des démocraties pluralistes et représentatives, respectant les libertés individuelles et collectives, vérifiant la légitimité de leurs dirigeants par des élections honnêtes organisées à intervalles réguliers. Le Sommet du Millénaire pour le développement, réuni par l'ONU en 2000, inscrit la promotion de la démocratie au rang de ses principaux objectifs : « Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations qui permet le mieux de garantir ces droits. [...] Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international, y compris le droit au développement [4] ».

Et un Fonds des Nations Unies pour la démocratie vit le jour en 2005. La réalité montre que, aujourd'hui encore, il ne s'agit pas du régime le plus répandu.

Un premier type de débat porte donc sur l'instauration d'une démocratie répondant à ces **critères** et, dans un nombre élevé de pays, il s'agit toujours d'un combat. Notons qu'aucun comptage incontestable du nombre des démocraties n'est actuellement disponible. Celui du Human Security Center, parfois cité, établit sa carte des régimes dans le monde avec des nomenclatures qui trahissent la difficulté : il distingue les démocraties, les autocraties et les "anocraties". Cette catégorie, qui regroupe les pays "en partie démocratiques [5]", laisse songeur. Freedom House, qui fait fréquemment référence, comptait, en 2009, sur un total de 193, 89 pays "libres" (46 % des États), 62 "partiellement libres" et 42 "non libres" [6]. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 fournit les critères utilisés. Ces deux exemples montrent avec quelle prudence il convient d'aborder la définition d'un régime lorsqu'il n'est ni démocratique ni dictatorial : selon la source ou le locuteur, un tiers des États de la planète, environ, peuvent être présentés comme des dictatures ou comme des

démocraties. Observons que, au-delà de la forme autoritaire et répressive qu'y prend l'exercice du pouvoir, la catégorie des "dictatures" recouvre de multiples réalités : elles peuvent être civiles ou militaires et se réclamer d'idéologies très diverses. Chacune doit faire l'objet d'une étude attentive.

Ensuite, se pose la question du **contenu** de cette démocratie. Même dans les pays où elle s'enracine depuis longtemps, cela alimente toujours le débat. Se limite-t-elle au domaine politique, ou doit-elle s'étendre, en particulier au social, à l'économique et au culturel ? Si ces champs sont investis, quelle part prend-elle à leur fonctionnement et sous quelle forme ? Si l'État est sollicité, quel contrôle exerce-t-il ? Voilà quelques-unes des questions qui trament les sociétés démocratiques et influent sur les rivalités de pouvoir qui les traversent. La démocratie apparaît comme un chantier permanent qu'il ne faut cesser d'observer.

En effet, elle peut faire l'objet d'une **remise en cause**, comme en Allemagne, en 1933, avec l'avènement du nazisme, en France, en 1940, avec l'instauration du régime de Vichy, ou en cas de coup d'État militaire. La Grèce, berceau de la démocratie, connut la "dictature des colonels", de 1967 à 1974, ultime avatar des interventions de son armée dans la vie politique du pays au XXe siècle. Complexe et protéiforme se présente le cas particulier des régimes dans lesquels on trouve, pour reprendre l'expression de Pierre Barral, des « soldats dans le champ constitutionnel [7] » : Japon de l'*Entre-Deux-Guerres*, la Turquie ou le Pakistan aujourd'hui, par exemple.

La démocratie peut sembler **menacée** par l'accroissement des prérogatives de l'État vis-à-vis des citoyens au nom de sa mission de sécurité, comme aux États-Unis, avec le *Homeland Security Act* adopté après les attentats du 11 septembre 2001. Toutes les démocraties connaissent de vives polémiques autour des contradictions qui ne manquent de survenir entre les mesures de renforcement de la sécurité et les empiètements qu'elles impliquent (ou risquent d'impliquer) sur les libertés individuelles. Cela fait partie des sujets cruciaux du débat politique, comme le montra l'utilisation du thème de l'insécurité dans plusieurs consultations électorales, notamment celle qui désigna le président de la République, en France, en 2007.

Enfin, la question se pose de savoir s'il existe un régime démocratique type ou si la démocratie se construit au cas par cas, en tenant compte des spécificités de chaque société. Autrement dit, les valeurs démocratiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord, issues de la philosophie des Lumières, atteignent-elles réellement à l'**universalité** ? L'objection se réduit-elle à une argutie commode pour les dictatures, ou vise-t-elle au respect de la diversité ?

Tous ces débats influent sur l'opinion et l'action des hommes. L'analyse géopolitique doit donc en tenir compte et définir avec précision et rigueur les termes qu'elle emploie en la matière. Il importe de se garder des concepts flous, des lieux communs et des formules partisans.

Le pouvoir en place, quelle que soit sa forme, peut perdre sa **légitimité**, ce qui débouche sur une crise. Tôt ou tard, cela peut entraîner le renversement de la dynastie ou du régime, donc une révolution. De multiples causes peuvent s'en trouver à l'origine. Examinons quelques-unes d'entre-elles.

La **défaite militaire** s'avère parfois fatale aux dirigeants les mieux assis comme aux systèmes les plus solides, balayés par l'envahisseur qui impose ensuite ses hommes et/ou sa forme de pouvoir. L'histoire des empires conquérants en offre de multiples exemples : Turcs, Mongols,

puissances coloniales, URSS, entre autres. À plus forte raison, un dirigeant affaibli et/ou un régime discrédité ne survivent pas à l'infortune des armes, comme le montre l'histoire de la France, par exemple. Napoléon Ier et son empire sombrèrent à Waterloo en 1815, tout comme Napoléon III et le Second Empire furent emportés à Sedan en 1870 ou la IIIe République finit dans la débâcle de 1940. Les dynasties régnant sur l'Allemagne (Hohenzollern) et l'Autriche-Hongrie (Habsbourg) ne survécurent pas davantage à la défaite de 1918, que leur adversaire Romanov n'avait résisté, en 1917, au délitement de la société russe provoqué par le conflit. Ceci ne doit toutefois pas occulter le fait que certains survivent à la défaite : Jean II le Bon après Poitiers (1356), François Ier après Pavie (1525), les monarchies serbe ou roumaine, durant la Première Guerre mondiale, Staline en juin 1941, par exemple.

Si le (ou les) dirigeant(s) ne place(nt) pas (ou ne donnent pas le sentiment de placer) le **sort du plus grand nombre** au cœur de leurs préoccupations, leur légitimité s'érode, voire disparaît, et ce quel que soit le régime. Couplée avec d'autres difficultés, économiques et sociales par exemple, cette indifférence peut susciter la colère, la révolte ou le vote sanction. Depuis l'Antiquité, les **dirigeants chinois** vivent dans la hantise de perdre le "mandat du Ciel". Ils y sont d'autant plus enclins que cela se produisit plusieurs fois dans leur histoire. Selon une croyance ancrée dans la culture populaire, des signes annonciateurs de cette disgrâce divine sont censés se manifester, notamment sous forme de catastrophes naturelles. Un tremblement de terre se produisit juste avant la mort de Mao Zedong, en 1976. Les continuateurs de sa politique, menés par sa veuve, furent éliminés. Les "quatre modernisations" de Deng Xiaoping suivirent, qui engagèrent le pays dans une transformation radicale, en partie rendue indispensable par la lassitude de la population. Or, ces évolutions ne comportent pas que des avantages : pauvreté, mauvais encadrement sanitaire, chômage, corruption, entre autres, touchent de nombreux Chinois. On comprend mieux l'empressement des actuels dirigeants chinois après le séisme qui a ravagé le Sichuan en mai 2008. Ils n'étaient pas réputés pour pratiquer la compassion et se préoccuper du bien-être de leur peuple, mais le faire (ou donner l'illusion de le faire) leur parut alors indispensable à la préservation de leur pouvoir. Les démocraties ne sont pas à l'abri. Avant la controverse sur la guerre en Irak, la popularité de **Georges W. Bush Jr.** s'amointrit considérablement après le passage, le 29 août 2005, du cyclone Katrina qui ravagea le delta du Mississippi, provoquant, en particulier, des inondations catastrophiques dans la ville de la Nouvelle Orléans [8]. En effet, le président des États-Unis, qui prenait des vacances dans son ranch du Texas, y demeura trois jours avant de se rendre sur place. Encore ne fut-ce que de haut, puisqu'il se contenta de survoler en avion la région dévastée. La mauvaise gestion de cette catastrophe devint emblématique de l'incompétence du président et de son gouvernement. Cela ne suffisait pas à les discréditer, mais formait un symptôme, révélateur d'une politique jugée "mauvaise" dans son ensemble par une fraction croissante de l'opinion publique américaine. Ce sentiment contribua à la défaite électorale du parti républicain aux élections législatives de novembre 2006 et à la victoire démocrate aux élections présidentielles et législatives de novembre 2008. Mais la sanction ne constitue pas toujours la règle. Les **Birmans** se résignaient à leur dictature mais, lorsqu'elle ne s'avéra même plus capable de garantir un prix abordable pour les produits de première nécessité, à la suite de leurs moines, ils protestèrent publiquement à l'automne 2007. L'indifférence et le refus obstiné d'accepter l'aide étrangère après les ravages occasionnés par le cyclone Nargis, le 3 mai 2008, pourraient avoir accru encore cette illégitimité du régime. D'autant que la catastrophe mit également à nu les insuffisances criantes de la politique mise en œuvre depuis plusieurs décennies, en particulier dans le domaine économique [9]. Toutefois, grâce à la manipulation et à la répression, la junte surmonta ces deux épreuves et conserva le pouvoir. Le

cas n'est pas isolé : Franco, Staline ou Hafez Al-Assad par exemple, moururent dans leur lit. Il faut donc se garder de tout systématisme : même impopulaire, un pouvoir peut conserver une capacité répressive dissuasive et/ou un minimum de légitimité. Il revient à l'analyse géopolitique de rechercher les fondements de celle-ci. Observons également que d'anciens dictateurs se maintinrent au pouvoir en érigeant une pseudo-démocratie (Hosni Moubarak, en Égypte, par exemple) ou se firent élire démocratiquement après un retrait temporaire (Sassou N'Guesso au Congo, Mathieu Kérékou au Bénin, Didier Ratsiraka à Madagascar, Daniel Ortega au Nicaragua, par exemple).

Dans certains cas, le **compromis sociopolitique** qui avait assuré la stabilité devient inadapté. Dans une démocratie mature, cela se règle par des réformes et/ou un changement de dirigeants à la suite d'un débat électoral ouvert et pacifique, voire d'un mouvement social.

Depuis environ vingt-cinq ans, les **alternances** dans les pays d'Europe occidentale ou en Amérique du Nord résultent en partie de la crise de l'État-providence mis en place après la Seconde Guerre mondiale. Les dysfonctionnements de ce dernier se trouvent à l'origine du débat qui agite les pays industrialisés depuis le milieu des années 1970, autour de la part respective du libéralisme économique et de la régulation étatique dans la création et la redistribution des richesses. Il constitue un élément central de la compétition électorale, comme l'exemple de la France le montre amplement depuis 1981.

Après la chute des **régimes communistes** en Europe médiane, la **transition** vers la démocratie pluraliste et l'économie de marché provoqua le démantèlement du système politique, économique et social imposé après 1945. Cela provoqua de graves traumatismes économiques et sociaux, qui se traduisirent à plusieurs reprises dans les urnes par un vote sanction. Ce dernier provoqua même, parfois, le retour temporaire des ex-communistes au pouvoir (Lituanie, 1992 ; Pologne, 1993 ; Hongrie et Bulgarie, 1994, par exemple). Cet apparent paradoxe tenait, d'une part, à la réorientation social-démocrate de la plupart des anciens partis communistes et, d'autre part, à la dégradation des conditions d'existence des plus vulnérables, comme les retraités ou les salariés des entreprises "restructurées".

Dans des contextes plus tendus et/ou en l'absence de tradition démocratique, le recours à la **violence** peut apparaître comme la seule issue à l'insatisfaction d'une partie de la population.

Le **chiisme** porte cette dimension contestataire depuis les origines : le martyre du deuxième imam, Hussein, à Kerbala, en 680, constitue le principal temps fort des célébrations chiites, l'Achoura. Au-delà de la commémoration de l'événement, le rituel entretient l'esprit de résistance à l'oppression et à la tyrannie sous leurs diverses formes [10]. Mais comment et par qui cet intolérable est-il défini ? Sur quoi le mouvement protestataire débouche-t-il ? L'exemple iranien invite à la circonspection. La nature dictatoriale du pouvoir exercé par la dynastie des Pahlavi ne fait aucun doute, mais la république islamique instaurée par l'ayatollah Khomeiny en 1979 l'est-elle moins ? L'écrasement de la contestation étudiante en 1999, ou le scrutin controversé de juin 2009 et la façon dont les détenteurs du pouvoir réprimèrent ceux qui protestaient permettent d'en douter [11]. Par ailleurs, le parti communiste irakien recrutait en partie ses membres dans la communauté chiite ; mais celle-ci fournissait une part importante des ouvriers. Il est donc difficile de savoir s'ils étaient communistes du fait de leur appartenance religieuse ou de leur condition sociale.

L'“autocratie éclairée” pratiquée par Félix Houphouët-Boigny en **Côte-d'Ivoire** depuis l'indépendance reposait sur une redistribution de la rente tirée des cultures d'exportations. La répartition en était arbitraire et inégale, la corruption explosait, mais le plus grand nombre y retrouvait son compte. Dans les cas extrêmes, une répression judicieusement pratiquée calmait les protestataires. Mais la situation changea du tout au tout durant les années 1980 : la baisse des cours mondiaux des denrées tropicales tarit le pactole, la croissance démographique accrut les besoins en matière d'éducation, de santé et d'emploi. Le compromis tacite des années 1960 et 1970 devint caduc. La contestation s'exprima dans la rue, la corruption éclata au grand jour, les principaux responsables politiques confisquèrent et dénaturèrent le multipartisme octroyé en 1988. Ainsi le pays s'installa-t-il, en 1995, dans la crise dont il n'est toujours pas sorti : les Ivoiriens ne parviennent pas à trouver un nouveau compromis acceptable par tous.

Lorsqu'il n'y a pas de démocratie, ou bien si cette dernière n'est pas intégrée dans les mentalités et les comportements, les **rivalités** pour la détention du pouvoir se déroulent dans des conditions plus ou moins obscures, nourrissent souvent des querelles complexes, voire dégènèrent en combats. L'histoire offre d'innombrables exemples de coterie nobiliaires, religieuses, économiques, bureaucratiques, militaires cernant le détenteur du pouvoir et cherchant à le rallier à leurs vues (et à leurs intérêts). L'habileté à jouer de ces rivalités pour parvenir à ses propres fins est une composante essentielle de l'art de gouverner. Il ne faut jamais l'oublier, tout en ne perdant pas de vue que la manipulation est un autre instrument de la politique. L'identification des groupes, de leurs chefs et la connaissance de leurs orientations revêtent une importance cruciale pour la compréhension de la situation. Le plus souvent, les diplomates, comme les journalistes, recourent à des sources locales (ou en exil) connaissant bien (ou supposées bien connaître) les arcanes politiques du pays. Cela n'exclut ni les informations incomplètes, ni la désinformation, comme l'administration Bush, trop crédule envers certains opposants en exil, l'expérimenta à ses dépens en Irak en 2003. La plus grande prudence s'impose donc dans l'utilisation et la présentation de ce type de données. L'aveu de l'ignorance ou de la fiabilité douteuse d'une information fait partie de la rigueur nécessaire à l'analyse géopolitique.

La république islamique d'**Iran** n'est pas démocratique, il s'agit d'une théocratie, un régime où le religieux prime le politique. Les rares formes ou groupes d'opposition qui existent ne sont que tolérés et peuvent faire l'objet, à tout moment, de mesures d'interdiction (notamment la presse) ou d'emprisonnement (les figures emblématiques). En fait, la vie politique se joue au sein de la classe dirigeante et des organisations officielles. Il existe des factions, plus ou moins connues et aux contours plus ou moins définis, qui rivalisent dans la plus grande opacité. Les élections de juin 2009 donnèrent lieu à de multiples analyses sur le thème de la lutte sans merci qui se serait livrée derrière le président à la réélection contestée, Mahmoud Ahmadinejad, et son rival malheureux, Mir Hossein Moussavi. Le premier aurait servi d'homme de paille au Guide suprême, Ali Khamenei, alors que le second aurait appuyé les intérêts du président de l'Assemblée des experts, Ali Akhbar Hachemi Rafsandjani [12]. Les deux fonctions s'équilibrent et chacun aurait tenté de prendre l'ascendant. Toutefois, MM. Khamenei et Rafsandjani porteraient également deux visions politiques différentes – conservatrice pour le premier, plus libérale pour le second – et seraient soutenus (influencés ?) par des groupes aux intérêts différents sinon divergents, voire opposés. On le constate, les arcanes des régimes opaques sont difficilement pénétrables et tout ne se résume pas à des luttes de personnes.

Durant la Guerre froide, une part importante de la "soviétologie" consistait à décrypter les rares indices disponibles sur les conflits de pouvoir en **URSS**, mais la marge d'erreur était considérable : qui avait vu venir le coup de force, fondé sur le thème de la libéralisation, réussi par Khrouchtchev en 1956, puis la déposition en douceur du même par Brejnev, en 1964 ? Depuis 1949, la **Chine** communiste constitue une énigme tout aussi déconcertante : le coup d'État de Mao Zedong en 1966 ou la politique des "Quatre modernisations" de Deng Xiaoping ne s'éclairèrent, et encore, seulement en partie, qu'avec le temps.

La violence survient, en général, plutôt dans les démocraties en chantier ou les autocraties en décomposition. Matures, les premières règlent leurs problèmes pacifiquement ; solides, les secondes répriment efficacement.

Analysant la dernière crise politique en date traversée par la **Thaïlande**, un journaliste résumait ainsi la situation : « Après dix-huit coups d'État et autant de Constitutions durant les soixante-cinq dernières années, la démocratie thaïlandaise tourne en rond, elle se cherche, encore et toujours [13] ». Et, pour les plus pessimistes, le pays risquait de basculer dans la guerre civile.

En décembre 2007, au **Kenya**, les élections présidentielles tournèrent à l'affrontement car les résultats prêtaient à contestation, alors que l'expérience démocratique du pays demeure insuffisante pour réguler pacifiquement les antagonismes politiques. Mais n'oublions pas que d'autres facteurs contribuèrent à radicaliser les différents protagonistes, notamment les difficultés économiques et sociales.

Entre mars et juin 2008, le dictateur du **Zimbabwe**, Robert Mugabe, comme il l'avait fait pour les scrutins précédents, multiplia les brutalités et les fraudes pour tenter de se maintenir au pouvoir. En dépit de cela, le vote exprima sans ambiguïté le rejet de l'homme et de sa politique par une majorité de la population. La résistance passive des opposants en dépit d'une sanglante répression, et les pressions discrètes d'une partie de la communauté internationale, finirent par lui imposer une timide concession : son principal rival, Morgan Tsvangirai fut nommé Premier ministre en février 2009. Mais les pouvoirs limités dont dispose ce dernier pourraient l'empêcher de redresser la situation catastrophique dans laquelle se trouve le pays.

Les chiites d'**Irak**, principale communauté du pays détiennent la clé du pouvoir dans le pays depuis l'invasion américaine de 2003 et l'instauration d'un régime démocratique. Mais cette démocratie sans racines connaît des soubresauts sanglants : une partie des sunnites ne se résignent pas à céder le pouvoir sous la loi du nombre, tandis que les chiites se fragmentent en factions rivales et se battent. Le pays est gouverné, depuis la fin 2005, par une alliance composée, pour l'essentiel, du Conseil suprême islamique en Irak (chiite) d'Abdul Aziz al-Hakim et du Daawa (chiite) de Nouri al-Maliki. Mais l'Armée du Mahdi (du chiite Moqtatda al-Sadr, qui quitta le gouvernement en avril 2007) leur dispute l'influence et n'hésite pas à recourir aux armes contre ses propres coreligionnaires [14]. Toutefois, les élections régionales de janvier 2009 pourraient avoir modifié la situation : selon plusieurs observateurs, le retour des sunnites dans la compétition électorale, le recul des partis religieux islamiques et les résultats très favorables à l'alliance éloquemment baptisée "Coalition pour l'État de droit", traduiraient le désir d'une majorité d'Irakiens d'un État central fort, capable de dépasser les clivages communautaires. Le chercheur Hosham Dawood en établissait le bilan en ces termes : « toutes les forces se réclamant d'un État, d'un centre, ont été récompensées par les électeurs.

Maliki a compris que les Irakiens cherchaient à être rassurés sur l'avenir de leur "vivre ensemble" et qu'ils voulaient un leader dépassant sa base initiale. Il s'est opposé aux milices, aux quotas, aux Kurdes lorsqu'ils se montrent trop gourmands et aux Américains. Il est vu comme un rempart de l'identité nationale [15] ».

Il reste à voir si cette conversion du Premier ministre à une politique d'unité nationale est sincère et si sa mise en œuvre est possible. Lors des élections législatives de 2010, les Irakiens et leur classe politique feront-ils de nouveau « preuve d'une étonnante maturité politique [16] » ?

La transition démocratique amorcée au **Pakistan** le 18 février 2008, avec la victoire des partis unis à la fois contre la dictature militaire et les islamistes, suscita autant d'inquiétudes que d'espérances. Cette démocratie naissante présente de multiples faiblesses et se confronte à de nombreux adversaires [17]. Elle se heurte à cet État dans l'État, qui a « gravement handicapé l'émergence d'une culture démocratique [18] », que sont les services secrets militaires, l'Inter Services Intelligence. Les islamistes radicaux liés à Al Qaeda cherchent à la déstabiliser et à s'emparer du pouvoir ainsi que... de l'arme nucléaire. Les analyses les plus alarmistes circulent à ce sujet [19], mais leur tonalité n'est pas toujours désintéressée. Des années durant, par exemple, les dirigeants pakistanais successifs brandirent la menace islamiste pour obtenir une aide internationale substantielle, justifier leur politique intérieure et masquer leurs insuffisances voire leurs turpitudes. Ajoutons qu'ils n'hésitèrent pas à utiliser les mêmes islamistes au Cachemire et en Afghanistan, au service de leur politique extérieure. Par ailleurs, l'exécutif américain peut avoir intérêt à dramatiser la situation afin d'obtenir du Sénat l'autorisation et les moyens de soutenir un pays qui ne présente pas toutes les garanties en matière de démocratie [20]. D'ailleurs, certains doutent de la capacité des *taliban* à prendre le pouvoir [21].

Quelquefois, le **pouvoir** ou la **citoyenneté se décomposent** et la population se divise en factions rivales, voire adverses : la **guerre civile**, affrontement entre concitoyens, peut alors éclater. Les troubles politiques prirent, en Angleterre, un tour sanglant entre 1642 et 1660. Le renversement de la monarchie, en 1789, plongea la France dans plusieurs années de violence interne.

À cet égard, la fin des dictatures s'avère un moment particulièrement périlleux. La chute de Syad Barre, en 1991, plongea la **Somalie** dans le désordre et la violence qu'elle connaît encore aujourd'hui. La mort de Tito, en 1980, ouvrit une décennie de crise politique, économique et sociale en **Yougoslavie**. La fédération n'y survécut pas, les antagonismes s'exacerbèrent jusqu'à l'affrontement armé (1991-1995 ; 1999) et, malgré l'arrêt des combats, la région demeure sous très haute tension. En **Irak**, le renversement de Saddam Hussein par les Américains et leurs alliés, en 2003, relança les affrontements entre les diverses composantes de la population : Arabes sunnites contre Arabes chiites ; Arabes contre Kurdes ; islamistes contre chrétiens et yézidis, notamment. Nous retrouvons ici cette charnière délicate entre la dictature et la démocratie. Jusqu'ici, peu de transitions évitèrent le bain de sang. Il s'en trouve tout de même, comme ces "dictatures méditerranéennes" que l'Europe communautaire accompagna vers la démocratie : Grèce après la chute des colonels (1974), Portugal après la "révolution des Œillets" (1974) et Espagne après la mort de Franco (1975).

Le débat politique naît parfois du fait que certain(e)s sont **exclu(e)s** de la **citoyenneté**.

**Athènes** au temps de Périclès, présentée autrefois comme un modèle de démocratie, ne fait plus autant recette. Dans son contexte historique – la Grèce au Ve siècle avant J.C. –, elle paraît exemplaire, mais aujourd’hui, elle détone : difficile de se référer à un État qui pratiquait l’esclavage et excluait de la vie politique les femmes, les Grecs nés dans d’autres cités, les étrangers, ainsi que les esclaves.

Dans l’ensemble des démocraties, l’accession des **femmes** au droit de vote occupa la première moitié du XXe siècle et suscita les plus vives polémiques, en particulier dans le pays qui se prévaut de la précocité et de l’exemplarité universelle de son “modèle républicain” : la **France** [22]. D’ailleurs, l’entrée en vigueur, en 1944, d’un suffrage réellement “universel” s’accompagna de la persistance du monopole masculin exercé sur le pouvoir politique. Au point que l’article 3 de la Constitution de 1958 fut révisé le 8 juillet 1999 et se vit complété par l’alinéa 5 garantissant « l’égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Un an plus tard, la loi du 6 juin 2000 imposait la parité pour toutes les élections se déroulant au scrutin de listes, ainsi que pour les candidatures proposées aux élections se déroulant au scrutin majoritaire. Si le bilan était satisfaisant pour les élections au scrutin de listes, il révélait, malgré les sanctions financières prévues par la loi, un immobilisme flagrant pour les élections au scrutin majoritaire, en particulier les élections législatives [23]. Le 31 janvier 2007, une nouvelle loi étendit l’obligation de parité à l’élection des exécutifs des conseils municipaux et régionaux, instituant un suppléant de sexe opposé pour les candidats aux élections cantonales et renforçant les sanctions financières contre les partis ne respectant pas l’obligation de parité aux élections législatives. Bref, la parité demeurait en partie théorique. Ce débat est donc loin d’être clos.

Quant au cas des **étrangers**, il provoque encore de très vives polémiques, par exemple en **France**. Si, à charge de réciprocité, les ressortissants de l’Union européenne peuvent voter aux élections locales ou européennes, ils demeurent exclus des scrutins nationaux. Les immigrés venus de pays tiers se voient purement et simplement refuser toute participation à quelque élection que ce soit : droit de vote et nationalité demeurent étroitement liés. Cela nourrit de vives controverses que le pouvoir politique, lorsqu’il ne les instrumentalise pas, surveille attentivement.

La **domination** imposée par une puissance extérieure suscite des réactions diverses : la résignation (choisie ou subie), la collaboration ou la **résistance**. Il en résulte un comportement politique différencié durant les événements. Ensuite, pendant un plus ou moins grand nombre d’années, ces épisodes et les attitudes observées influent sur la vie politique.

Comme les autres pays occupés par les puissances de l’Axe, la **France** connut cette situation entre 1940 et 1944. Cet épisode contribua à structurer la vie politique du pays depuis lors : compromises avec Vichy et/ou l’Allemagne nazie, une partie de l’extrême droite et de la droite en furent exclues. Le gaullisme naquit de la France Libre, tandis que le communisme survalorisait l’héroïsme de ses militants (le mythe du parti des “trente mille fusillés”, notamment) pour accroître son audience. Plusieurs décennies après, cette époque demeure très présente dans le débat politique. Cela s’observe à travers la mémoire (et autour des polémiques au sujet) de la politique antisémite et de collaboration du régime de Vichy, de la poursuite de la lutte aux côtés des Alliés, ou de la Résistance intérieure. Nicolas Sarkozy n’introduit nulle rupture en ce domaine. Dernier épisode en date, la querelle au sujet de Guy Môquet : un président de droite peut-il/doit-il ordonner la commémoration officielle d’un jeune

résistant... communiste fusillé par les nazis en 1941 ? La lutte antifasciste joua également un rôle structurant considérable dans la **Yougoslavie** de Tito. Habilement, le régime élargit le souvenir au-delà de Josip Broz et des communistes : il honora des non-communistes qui avaient accompli des actes de courage dans la résistance [24]. Il s'agit d'une tentative pour le moins originale de forger une unité nationale dans un cadre totalitaire. Non sans un relatif succès, d'ailleurs : la "popularité" du dictateur dépassa les rangs de ses partisans idéologiques.

La colonisation produisit des effets semblables. Prenons le cas de l'**Algérie** : certains Musulmans se rallièrent aux Français, d'autres refusèrent et basculèrent dans la lutte pour la libération de leur pays, tandis que la majeure partie demeura les jouets de l'histoire. Les vainqueurs (et leurs héritiers), le Front de libération nationale (F.L.N.), monopolisèrent le pouvoir et... la mémoire. Au point que l'on parle d'un État-FLN. La corruption et l'incapacité de ce dernier à améliorer les conditions de vie des Algériens provoquèrent les émeutes qui mirent fin au régime de parti unique en 1988, mais pas à la domination du FLN. La déconsidération des hommes au pouvoir fut pour beaucoup dans le succès des islamistes à la fin des années 1980. Il en résulta une guerre civile que l'on nomma, de manière significative, la "Deuxième guerre d'Algérie". En 2005 et 2006, les discours extrêmement durs du président Bouteflika, lors de la commémoration des massacres de Sétif (8 mai 1945), apparurent comme une instrumentalisation à des fins politiques intérieures. Cela constitue un indice parmi beaucoup d'autres que nous sommes encore aujourd'hui en présence d'un régime qui s'auto-légitime par la guerre d'indépendance [25].

Dans la même veine, certaines **révolutions** se targuent d'avoir mis fin, par la même occasion, à la mainmise de l'étranger : Mao Zedong en Chine, Ho Chi Minh au Vietnam, Fidel Castro à La Havane, Khomeiny en Iran, par exemple. À chaque fois, une partie des adversaires politiques furent éliminés au motif de leur complicité (réelle ou supposée) avec l'ancienne puissance tutélaire. La nécessité de lutter contre le(s) complot(s) de cette dernière contribue en permanence à justifier tout ou partie de la politique menée. Avantage supplémentaire, le pouvoir peut lui imputer ses échecs. La connaissance des rapports entre une présence ou une occupation étrangère et la genèse du pouvoir en place s'avère donc indispensable pour comprendre certaines situations géopolitiques.

Sous des formes extrêmement diverses, la politique se retrouve dans toutes les sociétés. Quelle que soit la forme du régime, dans la démocratie la mieux ancrée comme sous la dictature la plus impitoyable, les rivalités pour le pouvoir existent. Elles peuvent, sans que l'on puisse toujours le prévoir, produire tout aussi bien des effets déstabilisateurs que des dénouements heureux. Par conséquent, l'analyse géopolitique scrute en permanence la scène politique intérieure de chaque zone de crise ou de conflit. Mais elle n'oublie jamais que de multiples facteurs influencent la vie politique.

*Copyright 2016-Gourdin/Diploweb.com*

---

**PROBLÉMATIQUE LIÉE À LA VIE POLITIQUE**

Quel est le rôle des débats, désaccords et/ou affrontements pour l'exercice du pouvoir dans la crise ou le conflit ?

## **CHAMPS DE RECHERCHE**

**Outils** pour étudier la vie politique de la population du territoire sur lequel se déroule la crise ou le conflit :

. les ouvrages consacrés à la science politique, à l'histoire, au droit, à la sociologie, à l'économie et à l'anthropologie.

Les **informations** recueillies servent à repérer l'influence des rivalités politiques sur les événements. Le plus souvent un ou plusieurs des éléments suivants :

- . la légitimité du pouvoir en place,
- . l'existence ou non d'un compromis politique,
- . l'état du compromis politique,
- . les rivalités politiques,
- . les exclus de la vie politique,
- . les tensions ou les conflits provoqués par une occupation étrangère.

La liste n'est pas exhaustive, mais elle recense les facteurs qui apparaissent le plus fréquemment.

Une information est pertinente lorsqu'elle contribue à éclairer la crise ou le conflit que l'on étudie.

---

## **Plus**

**[Comment se procurer au format papier l'ensemble de cet ouvrage de référence signé de Patrice Gourdin, "Manuel de géopolitique", éd. Diploweb via Amazon ? D'un clic.](#)**

---

## **P.-S.**

Docteur en histoire, professeur agrégé de l'Université, Patrice Gourdin enseigne à l'École de l'Air. Il intervient également à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Membre du Conseil scientifique du Centre géopolitique, l'association à laquelle le *Diploweb.com* est adossé.

---

## Notes

[1] . Définition donnée par Oresme vers 1370. Rey Alain (dir.), Dictionnaire historique... op. cit., p. 1570.

[2] . <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml>

[3] . Résolution 2000/47 « Promotion et consolidation de la démocratie » (<http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/a3eae9837ad689a0802568d600579c94?Opendocument>).

[4] . « Déclaration du Millénaire », résolution 55/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 8 septembre 2000, (<http://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm>).

[5] . Mini Atlas de la Sécurité Humaine, 2008, (<http://www.miniatlasofhumansecurity.info/tmp/fr>).

[6] . Freedom in the World, 2009, ([http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=351&ana\\_page=354&year=2009](http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=351&ana_page=354&year=2009)).

[7] . Barral Pierre, Pouvoir civil et commandement militaire. Du roi connétable aux leaders du 20e siècle, Paris, 2005, Les Presses de Sciences Po, p. 162.

[8] . Lacorne Denis, « Cyclone Katrina.les fractures de la société américaine au grand jour », chat sur LeMonde.fr, 7 septembre 2005 (<http://www.lemonde.fr/web/chat/0,46-0@2-3222,55-685916@45-1,0.html>) ; Lacorne Denis et Huret Romain, « Le cyclone Katrina.révéléateur de la fragmentation de la société américaine », transcription du débat du 6 octobre 2005 dans le cadre des Cafés Géographiques ([http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=842](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=842)).

[9] . Anonymous, « Burmese Economy Is an Obstacle to Aid », The New York Times, May 29, 2008.

[10] . Paris Gilles, « L'Achoura, scène primitive des chiites », Le Monde, 20 janvier 2008.

[11] . Éditorial, « Iran, la terreur », Le Monde, 29 juin 2009 ; Tellier Frédéric, « Iran les leçons d'une crise », Le Monde, 3 juillet 2009 ; Minoui Delphine, « Les pasdarans, nouveaux maîtres de Téhéran », Le Temps, 22 juillet 2009.

[12] . Ploquin Jean-Christophe, « Une lutte au sommet divise le régime iranien », La Croix, 21 juin 2009 ; Djalili Mohammad-Reza, « Touchant au cœur du régime islamique, la crise est loin d'être terminée », Le Monde, 1er juillet 2009 ; Minoui Delphine, « Le régime iranien en proie à des luttes de pouvoir », Le Figaro, 21 juillet 2009.

[13] . Hauter François, « La Thaïlande déchirée entre le rouge et le jaune », Le Figaro, 14 novembre 2008.

[14] . Jaulmes Adrien, « Les chiites d'Irak en guerre pour le pouvoir », Le Figaro, 8 avril 2008.

[15] . Ayad Christophe, « La vague Maliki emporte l'Irak », Libération, 6 février 2009.

[16] . Claude Patrice, « Les élections provinciales tournent à l'avantage de Nouri Al-Maliki », Le Monde, 3 février 2009.

[17] . Éditorial, « Espoir au Pakistan », Le Monde, 22 février 2008 et Naveed Ahmad, « Pakistan's Surprise Elections », ISN-Security Watch, February 22, 2008.

[18] . Bobin Frédéric, « La démocratie pakistanaise tente de réduire l'emprise de ses services secrets militaires », Le Monde, 26 novembre 2008.

[19] . Gayer Laurent, Pakistan : du désordre à la guerre civile ?, IFRI, février 2009.

[20] . Rashid Ahmed, « Pakistan's Critical Hour », The Washington Post, May 5, 2009.

[21] . Arnoldy Ben, « Why the Taliban Won't Take Over Pakistan », The Christian Science Monitor, June 7, 2009.

[22] . Rudelle Odile, « Le vote des femmes et la fin de l'exception française », Vingtième Siècle, n° 42, avril-juin 1994, pp. 52-65.

[23] . Troendle Catherine, Rapport d'information sur le projet de loi tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives et sur les propositions de loi correspondantes, Paris, Sénat, 29 novembre 2006, 204 pages (<http://senat.fr/rap/r06-095/r06-0951.pdf>).

[24] . « Ex-Yougoslavie.les héros du peuple sont immortels, pas leurs monuments », B 92, 7 octobre 2007, traduit par les étudiants de l'université de Niksic et mis en ligne par Le Courrier des Balkans, 6 novembre 2007.

[25] . Oberlé Thierry, « Passé colonial : Alger renonce à demander des excuses à Paris », Le Figaro, 17 mai 2007.